

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_036 | Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-8-chem | Hôpitaux pendant la révolution \(pour insensés\). Item](#)[Suppression des chaînes](#)

Suppression des chaînes

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0134

SourceBoite_036-8-chem | Hôpitaux pendant la révolution (pour insensés).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques Conseil général de l'administration des hospices de Paris, Rapports au conseil général des hospices, sur les hopitaux et hospices, les secours à domicile, la direction des nourrices, Paris, de l'Imprimerie des hospices civils, Fructidor an XI [1802]

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

" La police et la garde des
indemnes ne sauraient avoir que
le droit de la pure censure de ceux qui
en ont l'objet ; mais les chaînes et les
mauvais traitements sont rigoureux et prescrits.

On content les maniaques de leurs
habitudes furieuses et perçues sur les
gorges, au moyen d'un couteau
de la manche, enfonçant la langue
du bras, et les attachant ensemble par la
ceinture. Si il faut les attacher sur leur
tête, la camisole ~~leur~~ pourrait le moyen
sans que l'on soit obligé de gêner
leurs membres."

au chef de l'Hospice
Rapp. sur la Hospice.

An XI 185



Journal de l'année

Le 1er jour de l'année est
passé sans incident. A midi
il y a eu une petite cérémonie
à l'église. Le curé a dit
une messe pour l'année
à venir. On a aussi
fait un repas. Le soir
il y a eu une soirée
à la maison. On a
dansé et on a
passé une agréable
soirée. Le 2^e jour
il y a eu une messe
à 8 heures. Le 3^e
jour il y a eu une
messe à 9 heures.
Le 4^e jour il y a eu
une messe à 10 heures.
Le 5^e jour il y a eu
une messe à 11 heures.
Le 6^e jour il y a eu
une messe à 12 heures.
Le 7^e jour il y a eu
une messe à 13 heures.
Le 8^e jour il y a eu
une messe à 14 heures.
Le 9^e jour il y a eu
une messe à 15 heures.
Le 10^e jour il y a eu
une messe à 16 heures.
Le 11^e jour il y a eu
une messe à 17 heures.
Le 12^e jour il y a eu
une messe à 18 heures.
Le 13^e jour il y a eu
une messe à 19 heures.
Le 14^e jour il y a eu
une messe à 20 heures.
Le 15^e jour il y a eu
une messe à 21 heures.
Le 16^e jour il y a eu
une messe à 22 heures.
Le 17^e jour il y a eu
une messe à 23 heures.
Le 18^e jour il y a eu
une messe à 24 heures.
Le 19^e jour il y a eu
une messe à 25 heures.
Le 20^e jour il y a eu
une messe à 26 heures.
Le 21^e jour il y a eu
une messe à 27 heures.
Le 22^e jour il y a eu
une messe à 28 heures.
Le 23^e jour il y a eu
une messe à 29 heures.
Le 24^e jour il y a eu
une messe à 30 heures.
Le 25^e jour il y a eu
une messe à 31 heures.
Le 26^e jour il y a eu
une messe à 32 heures.
Le 27^e jour il y a eu
une messe à 33 heures.
Le 28^e jour il y a eu
une messe à 34 heures.
Le 29^e jour il y a eu
une messe à 35 heures.
Le 30^e jour il y a eu
une messe à 36 heures.
Le 31^e jour il y a eu
une messe à 37 heures.

Le 1^{er} jour de l'année